



VILLE  
DU PUY EN  
VELAY

Envoyé en préfecture le 21/12/2022  
Reçu en préfecture le 21/12/2022  
Publié le  
ID : 043-214301574-20221220-DEL\_2022\_0159-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du lundi 19 décembre 2022**

**Délibération n° 22**

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
lundi 12 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
21/12/2022

**Étaient présents** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

**Ont donné procuration** :

Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Monsieur Fabien SURREL à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

**Secrétaire de séance** : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 22H20

Rédacteur : Rui PIRES MOITA Développement Economique - Affaires Foncières

<b>Objet</b> :	Cession de murs mitoyens appartenant à la Ville au 32, rue Saint-Gilles
----------------	---

Rapporteur : Emmanuelle VIALANEIX

Suite à des travaux de démolition d'un immeuble il y a plusieurs années, la ville du Puy-en-Velay est propriétaire de murs mitoyens entourant pour partie l'immeuble au 32 rue Saint-Gilles et faisant l'angle avec la rue Félix Boudignon. Cet immeuble appartenant à Monsieur GAY va être vendu à Monsieur Jérôme GAGNE, ce dernier souhaitant réhabiliter tout l'immeuble pour créer des logements.

Dans ce cadre, des travaux importants doivent être menés. Il s'agit notamment de consolider les murs de l'immeuble pour en assurer la sécurisation, ce qui représente un coût d'environ 35 000 €. Une fois propriétaire de l'immeuble, Monsieur GAGNE propose de réaliser ces travaux de consolidation de ces murs mitoyens. Une participation financière de la Ville, en tant que propriétaire, est sollicitée à hauteur de 10 000 €.

Délibération n°22 du lundi 19 décembre 2022

Ces murs représentant en réalité une charge et plutôt qu'un actif également proposé qu'à terme, ces murs, sans valeur vénale, soient à Monsieur GAGNE, conformément à l'estimation de France Domaine

pour la ville, il vous est  
à l'euro symbolique  
44 000 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 06/12/2022

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 29/11/2022

Le Conseil Municipal :

- VALIDE une participation financière de la Ville à hauteur de 10 000 € pour le renforcement des murs de cet immeuble, ces travaux devant être réalisés par Monsieur Jérôme GAGNE,
- CÉDE les murs mitoyens entourant l'immeuble situé au 32, rue Saint-Gilles et faisant l'angle avec la rue Félix Boudignon à Monsieur Jérôme GAGNE ou toute personne physique ou morale le représentant,
- ACCEPTE la cession à l'euro symbolique de ces murs, sans valeur vénale, à Monsieur GAGNE, conformément à l'estimation de France Domaine du 14 décembre 2022, frais en sus à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document permettant la réalisation de ces opérations.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 19 décembre 2022,  
Le Secrétaire de séance,  
GONCALVES Corinne,

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 19  
décembre 2022